

Avis adopté

Séance plénière du 24 mars 2026

La gouvernance internationale face aux enjeux de la gestion durable de l'eau

Associations

L'eau, qui représente 70 % de la surface de notre planète et compose tout autant nos organes, dont notre cerveau, est bien plus qu'une ressource, elle est le socle de la vie, de la santé et de l'équilibre des écosystèmes.

Pourtant, aujourd'hui, elle se trouve au cœur d'une crise sans précédent, à la fois sanitaire, environnementale et sociale. L'eau peut sauver comme elle peut détruire, en propageant des maladies, en transportant des polluants chimiques ou en amplifiant les effets du dérèglement climatique à travers inondations et sécheresses. Ces bouleversements, qui poussent des millions de personnes à migrer, rappellent que l'eau n'est plus seulement une question de pénurie, mais bien une faillite hydrique mondiale menaçant la stabilité même de nos sociétés.

Pour le groupe des associations, l'eau ne doit pas être considérée comme une marchandise. Elle est un bien commun, un patrimoine mondial et, avant tout, un droit humain fondamental qui doit être garanti à chacune et chacun. Pourtant, les inégalités d'accès à cette ressource sont criantes et ce sont comme toujours les plus vulnérables, en particulier les femmes et les filles des zones rurales, qui en subissent les premières conséquences. La gouvernance de l'eau doit donc devenir plus inclusive, en associant étroitement la société civile et les organisations non gouvernementales à la prise de décision et au suivi des engagements internationaux.

La préservation des écosystèmes hydriques naturels, comme les zones humides, est essentielle. Ces milieux jouent un rôle clé dans la régulation du cycle de l'eau et la protection de la biodiversité. Leur intégration dans les indicateurs de l'Objectif de Développement Durable n°6, ainsi que dans les accords transfrontaliers et les mécanismes de financement internationaux, est une priorité.

Parallèlement, l'assainissement, trop souvent négligé dans les politiques publiques, doit être systématiquement associé aux stratégies d'accès à l'eau, en privilégiant des solutions locales et communautaires. Notre groupe s'inscrit pleinement dans la préconisation n°3 qui promeut l'hydrodiplomatie comme un levier indispensable pour transformer l'eau, source potentielle de conflits, en outil de paix et de coopération entre les nations. La Convention d'Helsinki offre un cadre pour renforcer cette dynamique.

Cependant, ces ambitions ne pourront se concrétiser sans une mobilisation financière à la hauteur des enjeux. Dans un contexte de baisse de l'aide publique au développement, la sécurisation des budgets, notamment à travers le futur Fonds Global Europe, est cruciale pour éviter que les promesses internationales ne restent sans suite.

À l'approche de la Conférence des Nations Unies sur l'eau, prévue en décembre 2026 à Abou Dhabi, cet avis insiste sur l'urgence d'agir. Les États doivent s'engager davantage, en élargissant le nombre de signataires des accords internationaux et en traduisant concrètement les engagements de la feuille de route WASH. La France, en particulier, est appelée à jouer un rôle moteur pour défendre une gestion de l'eau solidaire, durable et équitable.

Face à l'urgence climatique et sociale, le groupe des associations réaffirme son soutien à ces orientations et appelle à une action collective et déterminée. Parce que l'eau est une condition essentielle à la survie et à la dignité de tous et toutes, il est heureux que le CESE s'engage à rappeler nos valeurs et priorités à l'occasion de ces négociations internationales et c'est dans cet esprit que **le groupe des associations a voté en faveur de cet avis.**